

ans après qu'ils l'eurent oublié? Comment & de qui l'ont-ils appris? A quel dessein? De quelle maniere cette langue qui leur avoit été si longtemps inconnue, leur devint-elle tout à coup si familiere, qu'ils l'a préférèrent à celle qui selon Voslius leur étoit naturelle? Si les Nazaréens, Hébreux de naissance, ont oublié la langue Hébraïque, d'où ont-ils tiré des maîtres de langue pour la leur apprendre? Peut-être des Gaulles ou de la Scythie. A quel usage vouloient-ils apprendre une langue morte & oubliée par-tout, selon Voslius? J'avoue ma stupidité, je ne suis pas assez ingénieux pour comprendre quoi que ce soit à tout cela. Ajoutons que jusqu'à la seconde ruine de Jérusalem sous Hadrien en 135. tous les 15 Evêques de cette ville ayant été de la circoncision & Juifs de naissance, ils étoient obligés par nécessité & à cause de leur langue naturelle de se servir du Texte Hébreu, & que d'autres sçavans, car il falloit du moins des personnes capables de leur succéder, se servoient du même texte pour l'expliquer à leurs Ouailles, aussi Juifs Hébreux convertis.

Voilà donc encore une période de temps dans laquelle il étoit impossible de falsifier le Texte Hébreu.

• CHAPITRE X.

Le Rabbin Akiba n'a pu corrompre le Texte Hébreu.

L'Epoque dont nous allons parler étant celle où le plus grand nombre de nos Antagonistes fixe celle de la corruption du Texte Hébreu, nous serons obligés de nous y arrêter un peu plus longtemps.

Ils supposent donc, & soutiennent que ce font Barcochebas & son Précepteur R. Akiba, qui sont les auteurs de la corruption, principalement en retranchant les centenaires de l'âge des Patriarches après le déluge avant la paidogonie, & cela pour détruire l'argument des Chrétiens, que le Messie étoit déjà venu (1).

(1) Si jamais R. Akiba a corrompu le Texte Hébreu par rapport aux années des Patriarches, on ne pourroit le soupçonner que d'être l'Auteur de la différence de ces années avant le déluge, vu que les Juifs Orientaux donnent cent ans moins à Ired ou à Jared que les Occidentaux, & que ces cent ans avec les 130 ou, selon la véritable Ere, 134 ans écoulés depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la

Nous ne toucherons pas ici les argumens qu'ils prétendent tirer de la tradition en faveur de cette opinion; ils méritent que nous les traitions ci-après à fond. Nous ferons quelques autres réflexions accompagnées de faits non douteux tirés de l'histoire. R. Akiba fut Berger pendant 40 ans; la fille de son Maître s'amouracha de lui, mais ne voulant pas avoir un Berger pour mari, elle lui conseilla de s'appliquer aux Sciences. Il se rendit donc à l'Académie, y demeura pendant 12 ans, & en ramena à Jérusalem 12000 disciples. Il y retourna encore, y resta 12 ans & ramena alors selon les uns 24000, selon d'autres 80000 disciples. Je pense que nos Antagonistes croiront que tout ceci est fabuleux & nous le croyons aussi. Ceci fait pourtant voir qu'il étoit célèbre, qu'il avoit un grand nombre de disciples, & que ceux qui s'appliquoient à l'étude de la

rebellion des Juifs sous Barcochebas, approchoient fort des 240 ans que la Chronologie des Juifs reste trop courte dans le nombre des années; par-contre en même temps ce seroit une preuve très-forte que les Juifs Occidentaux n'ont rien voulu changer au texte, mais ont simplement adopté la Chronique des Orientaux sans examen.

Loi étoient très-nombreux. Il écrivit deux Livres dont l'un Cabalistique nommé *Jetfirah*; le *Thalmud* contient 1000 sentences qu'on lui attribue. On le croit Auteur des *Deuteroses* ou Recueil des Traditions des Rabbins.

Barcochebas étoit un Brigand qui fit si longtemps ce métier, que son ambition lui fit concevoir l'espérance de se faire passer pour le Messie. Il eut besoin d'un savant qui le soutînt dans ce projet, il fit choix de R. Akiba pour être son Elie ou précurseur. Celui-ci l'ignoît & le proclama Roi Messie.

On demande donc, quand & comment cette altération du texte s'est faite? Ce ne fut sûrement pas lorsqu'il étoit Berger. Il faut donc que ce soit dans le temps qu'il a été à l'Académie & qu'il eut un nombre si prodigieux de disciples. Mais à quel but, puisqu'il ne le fit, dit-on, que pour faire passer Barcochebas pour le Messie; événement postérieur de plusieurs années; & si ceux qu'on instruisoit dans la Loi, ont senti & vu la corruption, étoit-il possible que le secret n'eût pas transpiré? Sans-doute ils étoient tous Franks-Maçons, sans quoi le mystère n'auroit pu être gardé: mais chaque jour il se con-

vertissoit encore quelque Juif au Christianisme, n'en n'auroit-il rien découvert? Supposons possibles ces impossibilités, on ne pourra pas supposer de même que R. Akiba eût été maître de tous les Exemplaires de tant de Synagogues qu'il y avoit à Jérusalem & dans les autres pays, à Babylone & dans leurs Académies & dans celles de la Palestine (2), de ceux des Nazaréens, des Syriens, de ceux enfin des Evêques de Jérusalem; quand même on supposeroit que dans tout le reste du monde, il n'en eût pas existé un seul, quoiqu'il soit connu qu'alors il y avoit encore dans le Sérapion celui qu'Hérode y avoit envoyé.

Comment donc, lorsque tous les Codes Hébreux sans exception d'un seul sont conformes l'un à l'autre à l'égard du point de la question dont il s'agit, ose-t-on supposer un moment & soutenir avec une présomption inouïe, que tant de milliers d'Exemplaires dans la Monarchie des Parthes, dans tout l'Orient,

(2) Ces Juifs de la Palestine avoient jusques dans le 3^e siècle celles de Tybériade, de Césarée, de Jafna, de Zéforie; & ceux de Babylone, celles de Sora, Pumbeditha, Nahardea, jusqu'à l'onzième siècle, & quelques-unes encore plus tard.

dans la Palestine, chez les Juifs & chez les Chrétiens, ayent tous été corrompus, dans le même moment, d'un consentement général & avec un secret impénétrable? Ce seroit un miracle que Dieu auroit permis pour la falsification de sa parole, tel qu'il n'en auroit jamais fait pour sa conservation, ni pour toute autre chose quelconque. Nous avons dit que tous les Codes ne different en rien sur la supputation de l'âge des Patriarches, je me rétracte; les Codes des Juifs de Babylone n'ont que 1556 ans jusqu'au déluge. On peut appliquer ici l'axiome, l'exception confirme la règle; ceux de Babylone ont omis un centenaire à un Patriarche anté-diluvien, comme nous l'avons remarqué, & dans tout le reste, quoique séparés des Juifs de la Palestine pendant tant de siècles, tout se trouve conforme au Code de ceux-ci. Quelle preuve plus forte peut-on donner de l'intégrité du texte, tandis que, comme nous l'avons fait voir, il y a une si grande variété dans les Exemplaires de la Version Grecque? Encore une réflexion. Les Juifs Babyloniens, ceux de la Palestine & les Hellénistes étoient jaloux à l'excès les uns des autres; parmi ceux

de la Palestine il y avoit plusieurs sectes. Hégésippe en comptoit sept, S. Jérôme dix, toutes se haïssoient réciproquement de tout leur cœur. Nous en voyons déjà des preuves dans l'Écriture à l'égard des Pharisiens & des Sadducéens; ces deux Sectes étoient les plus puissantes; les premiers avoient pour eux plusieurs d'entre les Princes, avec le sexe & le peuple; les Souverains Sacrificateurs d'alors étoient Sadducéens & entraînoient dans leur parti la plus grande partie des autres Sacrificateurs & des Lévités. Cette antipathie étoit si bien connue, que S. Paul s'en servit utilement pour se tirer des mains des Juifs (*Act. Ch. XXIII. 6.*) en déclarant qu'il étoit Pharisien & fils de Pharisien, & qu'il étoit tiré en cause pour l'espérance de la résurrection des morts. Voilà aussi-tôt une disension qui s'éleva entre ces deux sectes, & il se fit un grand bruit.

Il y avoit la même antipathie entre ceux des maisons de Hillel & de Schammaï, entre les Sectateurs de Ben-Naphthali & de Ben-Ascher, & de tout temps jusqu'à présent, entre les Caraites ou Karéens & les Thalmudistes. Quel miracle si tous ces gens, qui ont une haï-

ne invétérée & héréditaire les uns contre les autres, se fussent tous sans exception accordés dans ce seul point, sans que rien en eût transpiré! & ce pour falsifier la Chronologie & non un article de foi.

Que toute personne de bon sens & non prévenue juge s'il y a une ombre de probabilité, de possibilité même, en tout ceci. Morin ose dire qu'il n'y a aucun Code Hébreu plus ancien que de 5 siècles. Aucun savant ne donne dans les rêveries des Juifs qui attribuent le fameux Code d'Esdras à ce saint homme, mais tous conviennent qu'il est d'une très-grande antiquité. Le Code de Hillel de même; selon ce que Sal-manticensis dit, il devoit avoir près de 12 à 13 siècles; ceux de R. Mofès Ben-David nommé Ben-Naphthali & celui de Ben-Ascher autrement R. Aaron Ben-Mofès, étoient aussi fort estimés: bref de quelque antiquité & de quelque pays que ces Codes fussent, tous, absolument tous, s'accordent dans ce calcul, au lieu que les Versions Grecques, Joseph. & tous les autres qui suivent ceux-ci, diffèrent tellement que leurs fauteurs même ne les suivent pas, comme on le voit par Pezron & par Vossius qui

insilient si fort qu'on suive la Chronologie des Grecs, quoiqu'ils n'en puissent produire aucun, qui à quelques siècles près soit de leur avis, à moins que Vossius ne compte parmi ces Peres de l'Eglise Suidas qui seul compte 6000 ans comme lui.

Je veux bien croire que R. Akiba a corrompu la Chronologie de l'histoire profane mais non le Texte Sacré, & même point dans le sens que nos Antagonistes le supposent. Jamais il n'y eut de peuple civilisé plus ignorant dans l'histoire & dans la chronologie que les Juifs. Ils s'attachèrent uniquement à l'écriture sainte; ce qu'ils ont dans ces sciences au-delà du Code sacré est à-peu-près tout digne des petites-maisons. R. Akiba connoissoit que, selon la tradition conforme en ceci au Texte Hébreu & à l'événement, le Messie devoit venir sur la fin du 4^e. Millenaire; il vouloit éluder la force des arguments des Chrétiens & en même temps favoriser Barcochebas.

Il auroit absolument manqué son but si la supputation constante du Texte Hébreu eût été d'environ 6000 ans, & la tradition du Messie de même, comme nos Antagonistes l'osent suppo-
fer

ser s'il eût voulu en retrancher 2000 ans & en même temps faire reconnoître Barcochebas pour le Messie; c'est une contradiction des plus palpables, à moins qu'on n'affure qu'Akiba ait fait cette altération du Code Hébreu, de tous les Exemplaires même pendant qu'il fut Berger, & que tous ces 12 ou 24 ou 80.000 disciples eussent ignoré que le Texte contenoit auparavant un tout autre calcul. Il faut bien que cela soit, puisqu'ils assurent qu'Aquila a déjà donné sa version Grecque sur un Code Hébreu corrompu.

Aquila fut Payen, devint Chrétien & enfin Juif; il fallut du temps à Akiba pour altérer le Code Hébreu, il en fallut à Aquila pour faire sa version; elle fut achevée l'an 128 de l'Ere Chrétienne, ce ne fut que quelques années après que Barcochebas se fit chef de la révolte des Juifs & choisit R. Akiba pour son Précurseur & que celui-ci déclara l'autre Roi Messie, ainsi il ne pouvoit pas avoir altéré le texte en faveur de celui-ci, avant qu'Aquila eût fait sa version. La conséquence est claire; ce texte ayant été tel que nous l'avons aujourd'hui selon la Version d'Aquila, avant l'époque qu'on indique de sa fal-

ffication par R. Akiba, le fait de cette alteration est manifestement supposé.

Nous avons pourtant accordé qu'il étoit possible que R. Akiba eût altéré la Chronologie en faveur de Barcochebas. Nous l'allons expliquer. La tradition comme nous l'allons prouver portoit que le monde durera 6000 ans, 2000 avant la Loi, 2000 sous la Loi, & 2000 sous le Messie, & Jesus-Christ étant venu, selon le Texte Hébreu & la Chronologie recue, précisément dans le temps fixé par cette tradition, les Juifs firent leur possible pour l'é luder & principalement R. Akiba en faveur de son prétendu Messie. Il abrégéa donc les temps, non en altérant le texte, mais en profitant de l'ignorance des Juifs en tout fait historique, ce qui lui étoit très-facile, au lieu que la corruption du texte étoit impossible, par toutes les raisons ci dessus alléguées; & il en déduisit apparemment autant d'années qu'il falloit pour persuader aux Juifs que c'étoit Barcochebas qui est venu sur la fin du 4^e. millénaire; s'il a abrégé les temps seulement de 135 ans ou de 240, comme font les Juifs modernes, c'est ce que nous ignorons parfaitement.

Bref une corruption dans la Chronologie ayant pu être faite par R. Akiba dans les périodes purement historiques & profanes, pour accommoder les 4000 ans de la tradition au temps de Barcochebas, ceci même prouve la vénération que tous ont eue pour le Texte Hébreu, en ne voulant point l'altérer, même en une occasion qui leur étoit si importante, & que bien moins elle est arrivée dans d'autres temps.

CHAPITRE XI.

Le Texte Hébreu n'a pas été falsifié par le Synode tenu au Grand-Caire ni par les Mazorettes.

Il se trouve des Auteurs, mais en petit nombre, qui reculent le temps de cette corruption; les uns disent qu'elle s'est faite dans un Synode des Juifs, tenu au Grand-Caire; ce que j'accorderois volontiers, vu que tous ceux qui purent avoir composé ce Synode étant ignorans dans la langue Hébraïque seroient censés avoir corrompu la version, ce qui est très-probable; puisque sa corruption est infinie & en partie

faite à dessein; St. Augustin le reconnoît lui même, comme nous l'avons fait voir.

Morin, qui outre Vossius & Pezron soutient le plus fortement l'altération du Texte Hébreu ne sachant en quel temps la placer, suppose qu'elle a été faite dans le 10^e. siecle: s'il n'avoit pas débité mille autres absurdités, on auroit peine à croire qu'il eût été capable d'une pareille, où il est abandonné de tous ses collegues & contredit par les Peres de l'Eglise qui font voir que le Texte Hébreu de leur temps ne différoit en rien de celui que nous avons, sans parler des Mazorethes; ceux qui ne veulent pas les reconnoître pour anciens, ne peuvent les reculer plus loin que dans le 5^e., d'autres au 6^e. siecle; depuis ce temps toute corruption étoit impossible: ainsi Morin a agi contre le bon sens, en supposant l'altération du Texte Hébreu faite dans le X^e. siecle.

On veut même que ce soient les Mazorethes qui ont corrompu le Texte, on suppose en même temps que ceux-ci ont fait leur ouvrage dans le 6^e. le 8^e. ou le 10^e. siecle. St. Jérôme, Origene & autres Peres ont possédé des

Codes Hébreux, le premier a traduit sur un tel sa vulgare, n'est-ce donc pas une contradiction risible de dire que ces Peres se sont servis de Codes altérés, & que pourtant ils n'ont été corrompus que quelques siecles après?

Quel témoignage plus authentique peut-on donner, & auquel il n'y a point de réplique, que les Juifs Hébreux n'ont pas corrompu le Texte, ou que si jamais l'altération s'étoit faite, ce n'auroit pas été après la venue du Messie, mais longtemps auparavant; quelle preuve plus forte, dis-je, y a-t-il que la Préface que Jésus fils de Syrach a mise à la tête de l'Ecclésiastique? Voici ses propres paroles.

„ Car les choses qui sont dites ici
 „ ont une autre force en elles-mêmes,
 „ écrites en Hébreu, que lorsqu'elles
 „ sont traduites en une autre langue;
 „ & non-seulement ces choses-ci, mais
 „ les autres aussi & la Loi même & les
 „ Prophètes & les autres Livres sont
 „ bien différens, quand ils sont écrits
 „ dans leur propre langue. C'est pour-
 „ quoi étant venu en Egypte l'an tren-
 „ te huitieme, sous le Roi nommé
 „ Evergete, & ayant trouvé, lorsque
 „ j'y demourois, ce Livre-ci, qui est

„ de grande doctrine, il m'a semblé
 „ très-nécessaire de mettre quelque di-
 „ ligence & quelque peine à le tradui-
 „ re, &c. Ce passage est trop intéres-
 „ sant pour ne pas nous y arrêter un peu.

D'autres Auteurs très-anciens, qui ont fait précéder cette Préface d'une histoire succinte de l'Auteur & du Traducteur de ce Livre, y assurent que Jésus le traducteur étoit fils de Syrach qui étoit fils d'un autre Jésus; que celui-ci a vécu aux temps qui ont suivi la captivité & presque d'abord après tous les Prophètes; que Jésus, l'ayeul, étoit un homme d'esprit, fort prudent entre les Hébreux; que ce Jésus étant mort laissa l'ouvrage à Syrach & celui-ci à Jésus son fils, qui le mit en bon ordre, le compila en un volume, & le traduisit en Grec.

La Préface dit que ce dernier Jésus est venu en Egypte dans la 38^e. année de Ptolémée Evergete, & l'y traduisit; de tout ceci il s'ensuit incontestablement :

1^o. Que l'Hébreu étoit toujours, & pendant tout ce temps, la langue naturelle des Juifs de Jérusalem & de la Palestine.

2^o. Que ce dernier Jésus étoit Hé-

breu, & lorsqu'il eut appris, sans-doute en Egypte, la langue Grecque, il voulut traduire cet ouvrage, écrit en Hébreu, en faveur de ses compatriotes Hélienistes, qui n'entendoient point d'autre langue que la Grecque.

3^o. Que la Version prétendue des LXX devoit être alors encore dans toute sa pureté, vu que si on adopte la fable d'Aristée & que Démétrius soit mort l'an 284. avant Jésus-Christ, Ptolémée Evergete II. ou Phiseon (il faut qu'il s'agisse de celui-ci, Evergete n'ayant régné que 26 ans) commença à régner l'an 169 ou 170 avant Jésus-Christ; ainsi Jésus le Syracide seroit venu en Egypte environ l'an 132 de la même époque. On peut donc compter que la version de l'Ecclesiastique a pu être faite à-peu-près 150 à 160 ans après la Version de l'Ecriture, si on la place dans la première année de Philadelphie, ou environ 120 ans, si elle a été faite vers la fin de son règne.

4^o. Que cette Version originale étoit déjà fautive. Il dit expressément, *la Loi même, & les Prophètes sont bien différens, lorsqu'ils sont écrits dans leur propre langue.*

5^o. Il est de si bonne foi & d'une si

grande modestie qu'il parle de même de sa propre traduction, au lieu que les Traducteurs de nos jours se vanteroient que leur version égale pour le moins l'original.

Que dire donc après ces faits incontestables & après ces réflexions, conformes à la saine raison, de toutes ces assertions des partisans de la Version Grecque, que *tous* avant & après Jésus-Christ, l'ont regardée comme sainte, inspirée, parfaitement conforme au Texte Hébreu, & même supérieure, vu que les changemens s'y étoient faits par inspiration? Voilà un Juif Hébreu devenu Helléniste, en établissant son domicile en Egypte, un Juge compétent qui possède parfaitement les deux langues, un homme pieux & modeste, qui assure qu'il y a de la différence entre le Texte Hébreu & la Version, & qui donne la préférence à l'Original. Que dire de ceux qui veulent préférer la Version au Texte, encore de nos jours, lorsqu'ils sont forcés d'avouer que même dans les premiers siècles de l'Eglise cette version a été si corrompue, si altérée qu'on n'a jamais rien vu de pareil dans aucun ouvrage quelconque, au point que les Chrétiens

Grecs, les Egyptiens même, qui faisoient une idole de cette version, sont venus à la mépriser & à lui préférer toute autre?

Enfin la dernière conséquence que nous en tirons, est que l'Original étant déjà différent de la Version 120 à 150 ans avant Jésus-Christ, ce n'est pas le Texte qui est fautive, mais bien la Traduction.

CHAPITRE XII.

Des variantes du Code Hébreu.

VENONS à une autre objection qu'on fait pour insinuer que le Texte Hébreu est corrompu. On ne sauroit, dit-on, nier qu'il n'y ait quantité de variantes dans les Exemplaires du Code Hébreu, pourquoi donc le préférer à la version, parce que celle-ci en a de même? A quoi je répond:

1°. Il est vrai qu'on y en a compté 848, mais il n'y en a aucune d'importance pour les Dogmes de foi & seulement par la faute des Copistes, au lieu qu'il y en a tant chez les Samaritains & chez les Grecs, non-seulement de

ce genre, mais des changemens, des omissions, des additions, des dépravations volontaires & faites à dessein. Il est vrai que le savant traducteur de Jakson assure dans sa préface non-seulement que Kennicot a trouvé plus de variantes dans le Code Hébreu, que nous ne venons de dire, ce qui est vrai; mais il assure d'un air triomphant qu'on ne pourra plus soutenir l'authenticité du texte, & que la dépravation du Code Hébreu y est prouvée. J'eus une ardeur inconcevable d'examiner moi-même cet ouvrage; je fus donc surpris extrêmement d'y voir tout le contraire, & que Kennicot prouvoit avec une grande force qu'il n'y avoit point de falsification, & que ces variantes, toutes comme les autres d'aucune importance, ne provenoient que de l'inadvertance des Copistes; & je fus convaincu de plus en plus de la nécessité d'examiner tout par soi-même, sans me fier au rapport de pareils écrivains.

2°. Ces variantes ont été recueillies & indiquées avec un soin admirable & surprenant par les Mazorethes, ce qui prouve sans réplique que bien loin qu'eux ou d'autres Juifs Hébreux aient voulu corrompre le texte, ils ont pris

une peine immense pour empêcher toute corruption, en indiquant les variantes, & ajoutant leur opinion, comment on doit lire sans rétablir ces passages de crainte d'y faire un changement dans le texte, ce qu'ils auroient regardé comme le comble de l'impiété.

Nous parlons toujours des Juifs Hébreux, fâchés de ne pouvoir dire la même chose des Hellénistes. Nous avons évité de rapporter un grand nombre des erreurs de version, des fautes de Copistes & des altérations volontaires dans leur version, pour ne pas grossir le volume de cet ouvrage; nous ne saurions pourtant nous empêcher de produire un exemple de ces dernières dans le passage de *Jérémie XXIII. 6.* où il est parlé du Messie & où il est dit, & le nom duquel on appellera sera l'Eternel notre Justice, les Hébreux ont conservé ce passage sans aucune altération *אֱלֹהֵינוּ יְהוָה צְדִיקָנוּ* & voici son nom, qui s'appellera *Yehova* de notre Justice. Les Hellénistes ont compris que ce passage étoit un des plus forts pour prouver que le Messie étoit Dieu, & non-seulement un homme, & ont mis au lieu des deux derniers mots *Yehovab Zid Kenu* le nom propre *Josedek*,

Si ces zélateurs contre le Texte Hébreu pouvoient alléguer contre lui un seul pareil exemple de corruption, ils ne permettroient pas que jamais on entreprît seulement la défense.

CHAPITRE XIII.

Tradition faussement attribuée aux Juifs.

Nous croyons avoir rapporté des raisons suffisantes pour mettre les Juifs Hébreux à l'abri de tout soupçon de corruption par rapport au texte; nous allons donc examiner une assertion de laquelle on veut se servir principalement pour renverser la Chronologie du Texte Hébreu & qu'il sera facile de renverser elle-même, puisque le fait qu'on suppose est avancé gratuitement & entièrement faux, je parle de la tradition des 6000 ans.

Vossius veut qu'elle assure que le Messie doit venir à la fin du 6^e. millénaire, Pezron & son imitateur l'Abbé Richer du Bouchet qui apparemment n'ont pas lu Vossius, sans quoi ils auroient pu remplir cette période de 6000 ans, à quoi ils n'ont jamais pu par-

venir, disent que c'est dans le cours du 6^e. millénaire. On voit bien que ce n'est pas mal pensé de garder 1000 ans à sa disposition; on peut pourtant dire qu'on ne seroit pas content d'une prédiction, qui devoit s'accomplir dans l'espace de 1000 ans, que ce fût le premier ou le dernier jour des dix siècles; mais elle risqueroit toujours moins, que si on la réduisoit à un plus petit espace, à un siècle, à une dizaine d'années ou à une seule.

La tradition contenoit deux points; l'un que le monde dureroit 6000 ans, les Juifs & les premiers Chrétiens croyoient y pouvoir appliquer les 6 jours de la création, & le passage du Roi David (*Ps. XC. 4.*) que 1000 ans sont devant Dieu comme un jour; ce que St. Pierre répète (*2 Ep. III. 8.*) & c'est de-là que Papias & les autres ont tiré leur opinion du regne millénaire, dont les 1000 ans doivent répondre au jour du Sabbat.

L'autre point regarde la venue du Messie. Quant au premier, il est sûr que les anciens Peres l'ont adopté, au moins ceux qui suivoient la Version Grecque & les Chronologues de cette nation. Métrodore avoit 5000 ans, les

LXX chez Grabe 5508, Eufébe 5200, Philon Juif 5096, Josephé corrigé 4698; quelquefois plus, quelquefois moins; aussi ont-ils cru que l'Ante-Christ alloit se manifester, parce qu'il devoit regner pendant quelque temps, qu'il devoit ensuite être détruit, enfin qu'avant la fin des 6000 ans il se passeroit encore des faits qui exigeoient du temps. S'ils avoient cru avec Vossius que les 6000 étoient passés, ou selon Pezron qu'il y en avoit au moins 5868 écoulés, ils n'auroient pas pu adopter cette tradition, vu que le nombre des années déjà passées de leur temps auroit surpassé celui des 6000; c'est donc à tort que ces Auteurs se fondent sur leur témoignage. Quant au second, ceux des Peres qui n'avoient aucune connoissance ni du Texte Hébreu, ni de la tradition des Juifs Hébreux, ne disoient rien & ne pouvoient rien dire sur ce qui regardoit les temps de la venue du Messie pris de cette tradition; excepté Papias, qui comme disciple de St. Jean l'Evangéliste, paroît avoir été Hébreu de nation ou du moins auquel on ne sauroit dénier la connoissance de cette langue qui étoit celle de St. Jean, & qui avoit adopté la

tradition, que le monde dureroit 2000 ans avant la Loi, 2000 sous la Loi & 2000 mille sous le Messie, qu'ensuite viendroient les 1000 ans du Sabbat.

Ce qu'il y a de surprenant est que Pezron prenne beaucoup de peine à prouver par Philon & par Josephé (& il le prouve parfaitement selon sa Chronologie) que les Juifs ont été 2000 ans sous la Loi depuis Moÿse jusqu'au Messie, sans parler de la période précédente, pour prouver qu'elle devoit être de 4000 ans. Au contraire tous s'accordent à prouver qu'il y a 3000 ans jusqu'à Moÿse. Si depuis ce temps il n'y en a eu que 2000 jusqu'à Jésus-Christ, par où compteront-ils les 1000 qui manquent au 6^e. millenaire, jusqu'à la venue du Messie? Bien plus, nous avons le Canon Chronologique de Vossius. Celui-ci s'y oppose & compte 3954 jusqu'à la sortie des Israélites de l'Egypte, quoique les Samaritains, d'accord avec les Grecs, ne comptent que 3024. jusqu'à la naissance de Moÿse, & 3104 jusqu'à la sortie. Supposons la différence, entre le calcul des Samaritains & celui des Grecs, qui n'est que de 179 ou tout au plus de 233 ans: Vossius ne pourra venir à ce nombre d'années

à moins de forger tout de sa tête, comme bien d'autres faits. Bref si les Juifs ont été 2000 ans sous la Loi, le calcul de tous les patrons de la Version Grecque (s'ils adoptent celle-ci en entier) ne peut pas subsister.

Pour soutenir que la tradition des Juifs porte 6000 ans jusqu'au Messie, ils n'ont d'autre preuve que celle de la dispute de l'Archevêque Julien de Tolède contre les Juifs, qui lui opposèrent cette tradition. Peut-on voir quelque chose de plus ridicule, que d'opposer ce qui s'est passé entre un Archevêque qui n'avoit absolument aucune connoissance de la langue Hébraïque ni des Livres des Hébreux où cette tradition est contenue, & les Juifs Grecs ou plutôt Latins, à l'extrémité de la terre, lorsque tous ces Livres où se trouvoit cette tradition étoient à l'autre extrémité dans les environs de Babylone ?

Pendant cet Archevêque même, quoiqu'il fût de race Juive, nioit cette tradition, bien loin qu'il l'approuvât, & demandoit où ils avoient pris que le Christ devoit naître dans le 6^e. millenaire ; & ne sachant mieux faire, ne connoissant que la Version Grecque, il l'adopta pour tâcher de les convaincre qu'il est

venu, comme Pezron est obligé de s'y retrancher, non à la fin, mais dans le cours du 6^e. millenaire.

Il n'est pas moins surprenant que Pezron, le plus zélé défenseur de la Version Grecque, compte depuis l'Exode jusqu'à la construction du temple de Salomon 873 ans, quoique cette version n'ait que 440 ans, quelle corruption énorme selon son calcul ! Ne devoit-il pas adopter plutôt celui des Hébreux, qui du moins donne 40 ans de plus ?

CHAPITRE XIV.

Tradition des Juifs & des disciples d'Elie sur la venue du Messie & sur la durée du monde.

Nous allons à-présent démontrer & rapporter la véritable tradition des Juifs & en tirer des preuves sans réplique, que les Juifs Hébreux n'ont jamais eu le moindre dessein de corrompre le texte, & pour cet effet nous rapporterons mot-à-mot, autant qu'une traduction en est susceptible, ce que le Thalmud, la Gemare Babylonienne, & le Traité *Avoda Sara*, en disent.

„ Il a été rapporté par les disciples
 „ & les domestiques (1) d'Elie ou
 „ Eliahu, que le monde durera 6000
 „ ans, que 2000 s'en sont écoulés avant
 „ la Loi, 2000 sous la Loi, & que les
 „ 2000 restans regardent le regne du
 „ Messie, mais qu'à cause de la multi-
 „ tude de nos péchés, il s'étoit écou-
 „ lé de ces deux derniers millénaires,
 „ autant qu'il s'en est écoulé.
 „ Je demande donc de quelle épo-
 „ que on doit compter ces 2000 ans
 „ sous la Loi, car si nous disons qu'il
 „ les faut entendre depuis le temps que
 „ la Loi fut donnée, il y aura l'obita-
 „ cle; en ce que ce nombre d'années
 „ ne se trouve pas dans cet intervalle;
 „ Si tu consideres exactement les deux
 „ premiers millénaires qui se sont
 „ écoulés depuis la création du mon-
 „ de, tu trouveras qu'il s'en est enco-
 „ re passé du 3^e. millenaire quelques
 „ centaines, dixaines, & unités (2)
 „ jusqu'à ce que la Loi fut donnée.
 „ C'est pourquoi il faut dire que ces
 „ 2000 ans, qui suivant la tradition
 „ d'Elie regardent la Loi, doivent com-
 „ mencer à l'époque, de laquelle par-

(1) Amis familiers.

(2) De nombres ou années.

„ lent ces paroles. Gen. XII. 5. Et les
 „ personnes qu'ils avoient eu à Charan.
 „ Car nous apprenons par la Cabale,
 „ qu'Abraham étoit âgé alors de 52
 „ ans, en outre combien comptes-tu
 „ d'années de moins depuis que la Loi
 „ fut donnée jusqu'à la fin du 4^e. mil-
 „ lenaire? Tu compteras certainement
 „ 448 ans moins que 2000; or si tu
 „ peses bien le temps de l'histoire de
 „ ce texte Gen. XII. 5. jusqu'à ce que
 „ la Loi fut donnée, tu trouveras exac-
 „ tement qu'il s'acheve en 448 ans.”

Si Pezron & l'Abbé Richer ont pé-
 ché par ignorance ou par mauvaise foi,
 c'est de quoi je ne saurois décider; rap-
 portons encore quelques autres passages
 & preuves pour confirmer que l'ancien-
 ne tradition étoit telle & non comme
 ces Auteurs la rapportent.

Dans le Traité *Sanhedrin Ch. II. §. 29*
 du même Thalmud, de l'Edition de
 Cocceius, Rafehi y a fait un commen-
 taire proluxe à sa maniere. Dans la Chro-
 nique Juive, Schals Chéleth Hakabbola,
 sur l'an du monde 3560 (3), il est
 dit „ J'ai vu dans un Ecrit ancien, qu'E-
 „ lie a vécu dans ce temps duquel il

(3) C'est 200 ans avant la naissance de Jé-
 sus-Christ qui tombe selon son calcul en 3760.

„ est fait mention dans le Misnaïoth
 „ & Gemare, en ces termes, *la tradi-*
 „ *tion de la maison d'Elie*, ce n'est au-
 „ cunement le Prophète Elie. Le sa-
 „ vant Edzard dit en parlant de l'utilité
 „ de l'étude du Thalmud. „ La premiere
 „ est en ce qu'on en peut convaincre
 „ les Juifs de la vérité de la religion
 „ Chrétienne, ce que nous prouverons
 „ par deux exemples. Les Thalmudis-
 „ tes confessent que le temps véri-
 „ table de la venue du Messie détermi-
 „ né par la tradition d'Elie, est le
 „ commencement du 5^e. millenaire de-
 „ puis la création du monde & que
 „ tout le 5^e. & 6^e. millenaire sont des-
 „ tinés de Dieu pour les jours du Mes-
 „ sie. Or il est clair combien les Juifs
 „ comptent mal les années du monde,
 „ en ce que par un très-grand anachro-
 „ nisme ils restreignent tout le temps
 „ de la seconde Monarchie à 52 ans,
 „ quoiqu'elle ait duré 207 ans, & qu'ils
 „ resserrent aussi les ans de la troisieme
 „ Monarchie outre mesure; de sorte
 „ que leur Ere se trouve exactement
 „ de 240 ans plus courte qu'elle ne
 „ devoit l'être, & pourtant ils rap-
 „ portent la fin du 4^e. millenaire à l'an
 „ 172. après la destruction de Jérusa-

„ lem, qui est le 240 après la naissan-
 „ ce de Jésus-Christ. C'est pourquoi le
 „ Messie devoit du moins avoir paru
 „ il y a 1464 ans (4). Or il n'y en a
 „ point eu d'autre que Jésus-Christ qui
 „ est né à Betléhem après la fin du 4^e.
 „ millenaire, & qui a eu tous les carac-
 „ teres, qui doivent se trouver dans le
 „ Messie, suivant les Ecrits des Pro-
 „ phètes, tout ce qui devoit précéder,
 „ accompagner & suivre sa venue,
 „ étant accompli exactement.

„ Il faut donc que les Juifs confes-
 „ sent qu'il soit le véritable Messie,
 „ ou qu'ils taxent de faux, non-seule-
 „ ment les Prédications innombrables
 „ des Prophètes, qui placent cette ve-
 „ nue sans restriction ni condition quel-
 „ conque dans ce temps, mais aussi la
 „ tradition de la Maison d'Elie, la-
 „ quelle, comme toutes autres tradi-
 „ tions de leurs Rabbins, ils présentent
 „ à l'Ecriture, & forgent le conte, que
 „ Moyse les a reçues sur le Mont Si-
 „ naï: les Thalmudistes y ajoutent une
 „ autre tradition de R. Chanina &
 „ d'un autre Baréitha, que la venue
 „ du Messie ne tardera pas plus de 400,
 „ suivant ce dernier 403 ans après la

(4) Lors que l'Auteur écrit son ouvrage.

„ destruction de Jérusalem, c'est-à-dire
 „ l'an du monde selon eux 4231; & si
 „ ce terme écoulé, on offroit un champ
 „ estimé 1000 deniers, pour un denier,
 „ ils en dissuadent l'acquisition, puis-
 „ qu'on perdrait ce denier à cause du
 „ moment venu de leur retour dans la
 „ Terre de Canaan. Or ce terme mé-
 „ me est écoulé depuis 1230 ans, par
 „ conséquent les Juifs voyent com-
 „ bien frivole est leur espérance d'un
 „ Messie futur.”

Dans le Traité *Sanbedrin*, ci-dessus
 allégué, il est dit „ R. Elias a dit à
 „ Raf Judas, frere de R. Sallah le
 „ saint, le monde ne durera pas moins
 „ de 85. Jubilés & dans le dernier de
 „ ces Jubilés viendra le fils de David”.
 Or ce dernier Jubilé est arrivé 403 ans,
 dit Edzard, après la destruction de Jérusalem;
 par conséquent il s'est passé plus de 1200 ans depuis, sans que le
 Messie ait paru.

Eusebe (5) nous assure qu'Eupoleme
 a écrit un Livre sur la prophétie d'Elie.
 Il n'en parle qu'à l'occasion de ce qu'il
 dit de Moÿse, David & Salomon, sans
 qu'il nous mette au fait du contenu
 de cette prophétie. Or jamais les Juifs

(5) Præpar. Evang. L. IX. Ch. 30.

n'ont parlé d'un ouvrage d'Elie le
 Prophète ou de ses prophéties. On n'en
 peut donc supposer que celle, ou la tra-
 dition dont nous parlons, connue sous
 celle de la Maison d'Elie, vu que si
 R. Eliahu a vécu 200 & Eupoleme en-
 viron 160 ans avant Jésus-Christ, par
 conséquent cette prophétie étant con-
 nue & divulguée dès-lors par-tout
 avant la venue du Messie, confirme
 sans réplique les argumens des Chré-
 tiens contre les Juifs, & la vérité du
 texte Hébreu.

Nous avons dit qu'on ne sait si on
 doit attribuer à ignorance, ou à mau-
 vaise foi, ce que Pezron & ses Secta-
 teurs rapportent & assurent si hardi-
 ment d'une tradition contraire; on de-
 vroit présumer le dernier; vu le nom-
 bre de faits & citations contraires à la
 vérité, qu'on trouve dans leurs ouvra-
 ges. M^r. de Vignolles nous en donne
 des échantillons dans son excellente
 Chronologie sainte. Du moins sera-t-on
 convaincu que tout ce que nous ve-
 nons de dire, renverse absolument tout
 le système contraire, fondé sur la fau-
 se tradition, & confirme l'intégrité &
 l'authenticité du texte Hébreu. Ne
 doit-on pas être saisi d'une sainte admi-

ration en considérant que les Juifs par une providence toute adorable de Dieu ont été forcés de conserver la pureté du texte, qu'ils devoient naturellement être tentés de corrompre, pour ne pas être convaincus d'erreur par ces divins écrits même, & de conserver en même temps leurs propres traditions, dont ils font tant de cas, sans en introduire de nouvelles, comme celle que Pezron nous veut donner pour ancienne, afin qu'il ne leur reste plus le moindre retranchement ?

On remarquera aussi par tout ceci l'aveuglement inconcevable de Pezron & de ses partisans. Ils assurent que l'ancien texte non-altéré donnoit conformément à la Version des LXX. 6000 ans jusqu'à Jésus-Christ ou peu s'en faut, & que selon la tradition ancienne le Messie devoit venir dans le cours ou à la fin du 6^e. millénaire; qu'ainsi les Juifs postérieurs ont corrompu l'un & l'autre. Si Pezron avoit voulu employer un seul grain de bon sens, il auroit vu qu'une telle assertion renverse son système de fond en comble; raisonnons un peu.

S'ils avoient projeté une corruption de l'un ou de l'autre, ils auroient lais-

sé

sé subsister les 6000 ans, ou dans le texte, ou dans la tradition: en la laissant dans le texte, ils altéroient la tradition & ils seroient tombés dans le cas d'une partie des Samaritains. Nous avons parlé du Synode tenu par le Patriarche Euloge à leur occasion. Ils étoient divisés en deux partis. L'un vouloit que le Messie promis dans le Pentateuque fût Josué; l'autre qui devoit avoir & suivre un Code conforme à celui des Hébreux, sans quoi il n'auroit pu soutenir son opinion, vouloit que le temps de sa venue n'expirât que sous Dosithee, c'est-à-dire du temps de Jésus-Christ ou peu d'années après, & qu'il fût le Messie. En effet s'ils avoient changé la tradition en la réduisant à 4000 ans jusqu'à la venue du Messie & qu'ils eussent conservé le calcul de 6000 ans jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, on n'auroit pu l'appliquer qu'à Josué, qui, selon le Canon de Vossius, a succédé à Moÿse l'an 3993 du monde; & par-là les Samaritains auroient pu éluder cet argument tiré des années du texte & de la tradition des Juifs. Je dis les Samaritains. Il n'en n'étoit pas de même des Juifs, qui ne rejetoient pas comme ceux-là les Pro-

phètes & autres Livres du Canon de l'Écriture postérieurs au Pentateuque, & ils n'auroient pu concilier une tradition, qui ne précédoit la naissance de Jésus-Christ que de 200 ans, avec son accomplissement arrivé 1800 ans avant celle-ci; mais enfin ç'auroit toujours été une raison, une objection, qui valoit pour le moins autant que celles de Pezron.

Si par-contre les Juifs eussent réduit le texte au calcul des 4000 ans, & conservé la prétendue tradition des 6000 ans, ils auroient eu cause gagnée en cette partie de la question; & c'est ce que Pezron veut insinuer que les Juifs d'Espagne objectoient que Jésus-Christ étoit venu à la fin du 4^e. millenaire & que le Messie ne devoit venir qu'à la fin du sixieme; donc il n'étoit pas venu; mais de corrompre l'un & l'autre, le texte selon que ces Auteurs Grécifans les en accusent, & la tradition comme les Auteurs cités en font foi, ç'auroit été le comble du ridicule, puisque par-là ils ne pouvoient plus échapper à la force des argumens qu'on tiroit contre eux du leurs propres écrits. L'Abbé Richer de Bouchet forme un syllogisme, par lequel il prétend triompher;

nous lui opposerons le même, tourné un peu autrement. Que le lecteur décide.

Le Syllogisme de l'Abbé Richer.

La Chronologie du texte Hébreu corrompu des Juifs ne compte que 4000 ans depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ.

Or la tradition des Juifs & des Chrétiens porte que le Messie ne paroitra que dans le sixieme millenaire. Voilà le temps de sa venue. Donc Jésus-Christ a prévenu le temps fixé pour la venue du Messie de plusieurs siècles. Donc Jésus-Christ n'est pas le Messie.

Le notre.

La Chronologie du texte Hébreu authentique compte 4000 ans depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ.

Or la tradition des Juifs & des Chrétiens porte que le Messie paroitra à la fin du 4^e. millenaire. Voilà le temps de sa venue. Donc Jésus-Christ est venu précisément dans le temps fixé par la tradition même. Donc Jésus-Christ est le véritable Messie.

Il faut encore rapporter une des vérités de notre Abbé. Il dit pour conclusion, que la Chronologie des LXX. est conforme à la vulgate, il est vrai que pour ne pas être accusé d'une contrariété palpable, il s'explique & dit qu'il entend la vulgate publiée par Sixte V. c'est encore un subterfuge, en donnant une explication à double sens; on fait que ce grand Pape a donné deux

Editions de la sainte Bible, l'une du Manuscrit de la Version Grecque, dont nous avons parlé en son lieu, qui ne peut qu'être conforme au calcul des prétendus LXX, puisqu'on y a ajouté les 46 premiers chapitres de la Genèse qui y manquoient dans d'autres Exemplaires; & une qu'on peut nommer *vulgate* plus que toute autre, vu qu'elle étoit en langue vulgaire: pour celle-ci elle devoit être conforme à celle qu'on nomme ordinairement *vulgate* & reconnue seule authentique par le Concile de Trente, que le Pape a reconnu Oecuménique: est-ce donc agir de bonne foi, en voulant insinuer que cette Edition, où le calcul des LXX est adopté, fut la *vulgate* & autorisée par le Pape préférablement à l'autre?

Finissons ce que nous avons à dire sur ce sujet contre Pezron & ses collègues, en rapportant ce qu'il dit, (6) après des épithetes injurieuses qu'il donne à ceux qui ne veulent pas ajouter foi à Jofephe, tel qu'il se trouve dans les Exemplaires corrompus.

„ Qu'on produise un seul Hébreu de
 „ tous ceux qui ont vécu avant la des-
 „ truction de Jérusalem, qui n'ait pas

(6) Pag. 54. Edit. de 1687.

„ à-peu-près suivi ce calcul, & je don-
 „ ne les mains ou je ferai manifeste.
 „ ment voir qu'il est corrompu.”

En voilà plus d'un de trouvé qu'on ne peut taxer d'être corrompu, puisque ces témoignages mêmes servent de preuves les plus convaincantes contre les Juifs. Que l'Abbé Richer, que Jackson en produisent de leur côté, non des Payens, ni des Grecs, mais des Hébreux, comme nous.

Nous avons déjà remarqué que la Chronologie ordinaire des Juifs ne diffère de celle d'Usserius qui est la plus généralement reçue, que de 240 ans; que l'erreur provient de l'ignorance des Juifs dans l'histoire prophane, en abrégant les temps de la 2^e. & de la 3^e. Monarchie; qu'il n'est pas certain si du temps de Jésus-Christ on avoit déjà retranché ces années, ou si ce fut R. Akiba qui l'a fait en partie pour faire quadrer la fin des 4000 ans au temps de son Messie. Nous en tirerons quelques réflexions remarquables.

1^o. Les savans de tous les partis conviennent que c'est par ignorance que les Juifs ont retranché, & mal-à-propos, ces 240 ans; cette seule circonstance doit donc les exempter du

souçon d'avoir falsifié le texte: 240 ans déduits de l'époque où Jésus-Christ est venu & des 4000 de leur tradition pouvoit déjà leur fournir un prétexte à ne pas le reconnoître pour le Messie. Peut-on comprendre par quelle raison ils auroient encore raccourci les temps de 240 ans après en avoir déjà retranché tout le tiers.

2^o. Leur Chronologie étoit conforme à la tradition déjà du temps de Jésus-Christ. Aucun auteur, ni Vossius, ni Pezron, ni Jakson, ni Morin, ni l'Abbé Richer, ni autre quelconque, n'a osé ni n'osera disconvenir que ce soit seulement du temps de Jésus-Christ, & pendant les deux siècles suivans, que tous attendoient le Messie; les écrits du N. T. en sont remplis: S^t. André dit à son frere; nous avons trouvé le Messie; S^t. Jean-Baptiste l'attendoit & fit demander à Jésus-Christ ce qu'il en devoit juger; les Juifs vouloient savoir s'il étoit le Christ; les Samaritains attendoient le Messie; le peuple de Jérusalem lui fit une entrée triomphante comme à son Roi Messie; de son temps & de celui des Apôtres parurent plusieurs faux Messies; Joseph reconnoît en plusieurs endroits de ses histoires que

dans ces temps devoit venir le Messie; Tacite, & Celle chez Origene en parlent aussi. D'où je tire la conclusion que quand même les Juifs auroient voulu falsifier leur Chronologie & abrégé les années dans la vue de pouvoir nier la venue du Messie, l'accomplissement des temps fixés par eux-mêmes par leur supputation, par leur tradition, par l'opinion générale de la nation, les auroit contredits, & que par conséquent il n'y a pas la moindre apparence qu'ils aient voulu entreprendre une chose si inutile.

Nous finirons nos remarques, en récapitulat en peu de mots comme nous l'avons fait dans les recherches sur les Codes Samaritain & Grec, nos preuves en faveur des Hébreux: nous avons donc fait voir

1^o. Que les Juifs Hébreux ont en tout temps conservé leur religion pure du plus au moins; qu'ils n'ont jamais été privés des Exemplaires de la Loi depuis son origine jusqu'à nos jours, & que par-là ils ont un grand avantage sur les Samaritains & sur les Hellénistes.

2^o. Que leur langue, comparable en ceci à la Latine, a été conservée pure pendant nombre de siècles, comme une

langue vivante: lorsque peu-à-peu elle s'est corrompue par des mots d'autres langues, elle a été conservée comme une langue morte dans les Livres saints, & devenue la langue des sçavans jusqu'à présent.

3°. Que les caracteres quarrés sont les caracteres saints avec lesquels l'Original de la Loi fut écrit & duquel les Samaritains & les Hellénistes ont transcrit leurs Codes & fait leurs versions.

4°. Que les Juifs n'ont jamais voulu altérer leur texte, & que s'ils l'avoient voulu, il auroit été d'une impossibilité physique de l'exécuter, que même cette prétendue corruption dans l'âge des Patriarches, ne leur auroit été d'aucune utilité vu que

5°. Leur propre tradition en si grande vénération chez eux auroit renversé entièrement le but de leur corruption, puisque cette tradition antérieure à Jésus-Christ & conservée par les Juifs jusqu'à présent, fixe l'époque de la venue du Messie précisément à celle de Jésus-Christ.

De ces theses & de celles que nous avons établies sur les Codes Samaritain & Grec résulte invinciblement, que ces deux derniers sont sans autorité

rité & sans valeur; & que si Dieu qui a établi les Juifs pour être les fideles gardiens de sa parole, comme tous les Peres, S^r. Augustin même, l'ont reconnu, ne nous avoit pas conservé le texte original, la certitude de la religion risqueroit tant par les réflexions que feroient les esprits-forts sur les corruptions manifestes & infinies des autres Codes, qu'on auroit peine à le conserver seulement en partie, & que par conséquent il faut pour la Chronologie suivre celle des Hébreux, d'autant plus que tous les Codes de ceux-ci s'accordent là-dessus sans variation.

